

# JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

## Flash info n°017 : Réunion plénière du 21/03/2013

<b>Objet</b>	Parcelles Semis Outils Moyens financiers et cotisation Organigramme Constructions
--------------	--

### État des travaux :

1.	<b>Parcelles</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comment commencer ? Le JC est d'accord pour commencer à planter dès dimanche prochain, Il n'y a pas de répartition sur plan mais bien une méthode proposée qui est de partir du module de 6.30m x 1,00m, en longeant les chemins. On est d'accord pour que les choses se fassent en souplesse et d'expérimenter l'organisation sur le terrain. Un point sera fait vers la fin du mois de juin ; le système sera recadré, si nécessaire.</li><li>- Sur la parcelle collective, sera cultivé, dans un premier temps, des pommes de terres, du lin et des brocolis . Suzanne ira chercher au DDH 1 sac de 30KG de pommes de terre.</li></ul>
2.	<b>Semis</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ceux qui étaient à la réunion du mardi 19 animée par Antoine (DDH) font la synthèse : Répartition en sous groupe, Chacun apporte son aide sur le terrain Antoine sera sur place pour donner ses conseils.</li><li>- Laurent a fait la liste des semences disponibles ; cette liste sera complétée au fur et à mesure</li><li>- Evelyne ira mardi prochain acheter un « fond » de semences chez Semaille</li><li>- Proposition pour amener de l'engrais naturel (10m3 de fumier de cheval composté) ; il faut s'organiser pour aller le chercher.</li><li>- Antoine propose aussi de voir avec Maarten si le JC peut profiter d'une livraison plus important sur le terrain.</li></ul>
3.	<b>Outils</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La question se pose de savoir si, dans un premier temps, il ne faudrait pas cultiver avec nos outils ; faut-il vraiment en acheter ?</li><li>- Un inventaire des outils nécessaires est fait : 1 grenillette, 5 bêches, 3 pelles, 3 râteaux, 5 sécateurs, 3 fourches, 1 brouette minimum ; budget évalué autour de 600,-€</li><li>- 3 coffres à outils vont être construits avec des planches de palettes ; Ketevan explique que ce sera chose faite dès que le temps le permettra, après les vacances de Pâques. Il y a 30 palettes sur le terrain ; Odile, Laurent et Evelyne en apporteront encore. Les jardiniers attendent la date pour leur construction de manière à pouvoir se mobiliser .</li></ul>
4.	<b>Moyens financiers et cotisation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appel aux candidats trésoriers ; élection prévue lors de la réunion prochaine</li><li>- Le JC est d'accord pour que chaque personne paie une cotisation de 10,-€ par an.</li><li>- Le groupe noyau explique que certaines dépenses ont déjà été engagées, notamment pour les clôtures ; le JC souhaite voir clair sur sa participation financière.</li><li>- Pour l'avenir, le JC explique aussi qu'il souhaite être mis au courant, à l'avance ,d'engagements financiers éventuels ; il souhaite une parfaite communication à ce sujet.</li></ul>
5.	<b>Organigramme</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Xavier G. fait l'inventaire de l'ensemble des intervenants du Chant des Cailles : 3 pôles : JC-maraichage avec plantes médicinales- élevage</li></ul>

- Le groupe noyau (GN) explique que le groupe initiateur du projet est constitué des 2 premiers pôles (élevage-maraichage) ; au départ, il n'y avait pas le JC.
- Le GN pose la question de l'articulation entre les 3 pôles ; il demande un mandat clair pour que 1 ou 2 personnes soient représentées au sein du GN.
- Xavier explique qu'il faut « plus de lien », avec une meilleure coordination et communication.
- Les membres du JC expliquent au GN que tout se décide en assemblée plénière.
- JC demande au GN quels sont les points importants pour lesquels il faut mandater 1 ou 2 personnes du JC ?  
Le GN explique et détaille les points suivants :
  - o Dossier CRMS,
  - o Statuts,
  - o Commandes groupées,
  - o Questions financières.

6.

### **Constructions**

- Plusieurs questions sont débattues avec l'ensemble des intervenants (GN et JC) :
  - o Pourquoi ne pas prévoir, pour l'espace commun, une structure provisoire ?  
Cela permettrait de réfléchir, de commun accord, sur un projet à plus long terme ?
  - o Pourquoi ne pas aller vers plus de simplicité pour l'espace commun ? > juste un abri pour la pluie et le soleil ?
  - o Pourquoi ne pas découpler les constructions ? > dans un premier temps la demande à la CRMS ferait l'objet uniquement des constructions qui correspondent aux besoins du maraichage et élevage.

**Prochaine réunion prévue le 11 avril prochain à 18h30.**